

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	70 (1982)
<b>Heft:</b>	[11]
<b>Artikel:</b>	Au temps où on les appelait des "filles-mères"...
<b>Autor:</b>	Daumont, Eliane
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-276628">https://doi.org/10.5169/seals-276628</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Au temps où on les appelait des « filles-mères »...

Agnès, la petite quarantaine, et une fille de quinze ans à la suite d'une grossesse « Ogino » accidentelle : elle raconte son histoire.

« Je séjournais à l'étranger et je ne me suis pas aperçue tout de suite que j'étais enceinte. Il faut dire que je cumulais inconscience et naïveté, et que j'étais très mal informée des choses de la vie. L'homme dont j'étais enceinte était marié et père de plusieurs enfants, ce qu'il m'a appris quand je lui ai annoncé ma grossesse. Il voulait bien s'occuper de moi, mais pas question de quitter sa famille. L'histoire classique. Et moi, je flottais. Je ne me rendais pas bien compte de ce qui m'arrivait réellement. »

Agnès se rend en Suède avec la ferme intention d'avorter. Matériellement, rien ne l'en empêche vraiment : elle a des amis à Stockholm, un peu d'argent :

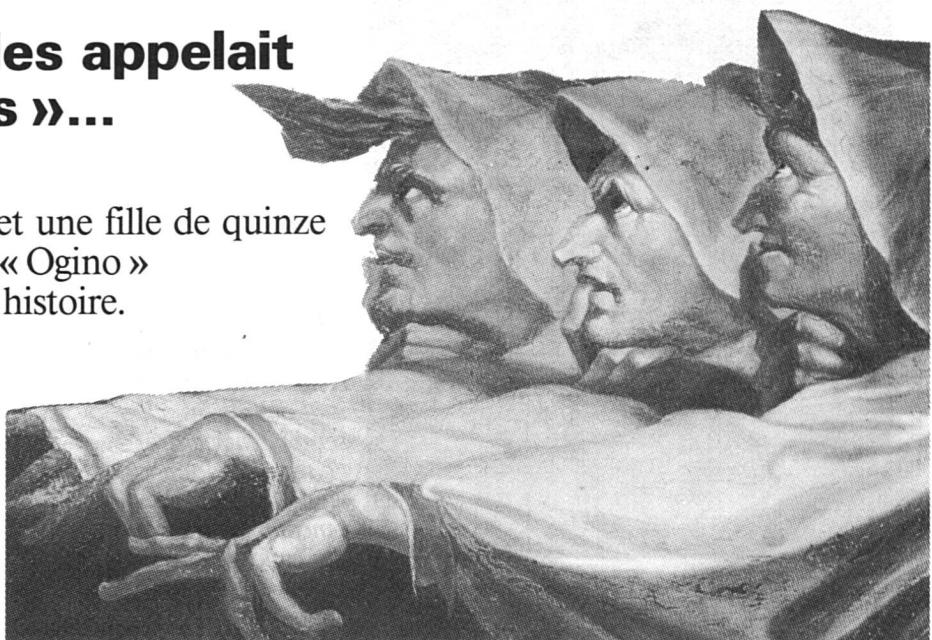
« J'ai eu une sorte de blocage. Je me disais que je pouvais attendre encore un peu. En fait, je devais avoir une peur bleue d'avorter. Séquelles d'une éducation catholique ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que je suis rentrée en Suisse sans avoir entrepris quoi que ce soit. J'ai vécu dans ma famille ; personne ne s'est aperçu de mon état. »

Ce n'est qu'au bout de six mois de grossesse qu'Agnès se confie à sa mère. Réaction classique, sa mère est horrifiée. Horrifiée par le déshonneur qui s'abat sur sa famille, horrifiée aussi, sinon plus, par le fait que sa fille ait envisagé un avortement.

Agnès accouche dans une sorte d'hôtel maternel, mi-clinique d'obstétrique, mi-pension pour jeunes filles ayant « fauté ». Les femmes y sont accueillies pour quelques jours ou quelques mois, le temps pour elles de reprendre des forces et de trouver du travail. Elles peuvent aussi travailler sur place, pour rembourser les frais occasionnés par leur séjour :

« Je n'y suis restée que le temps de mon accouchement, une dizaine de jours au total. Et pourtant, cette période reste gravée au fer dans ma mémoire. J'ai subi des humiliations qui dépassent tout entendement. Des vexations, un manque d'égards dans la salle d'accouchement, simplement parce que j'étais sans mari. Je n'imaginais pas que le mépris puisse atteindre de telles proportions. J'étais anéantie, en plein désarroi. On m'a forcée à faire baptiser ma fille dans la chapelle même de l'hôpital. Un scandale. »

« Pourquoi n'avez-vous pas accouché ailleurs, puisque vous aviez un logement, un travail régulier ? Vous aviez droit à un con-



Les trois sorcières de Füssli, Kunsthaus Zürich.

gé maternité de quatre semaines qui vous aurait largement donné le temps de vous remettre sur pied ? »

« Je ne savais pas que les maternités ordinaires étaient ouvertes à tout le monde. Je me sentais tellement coupable d'avoir enfreint les règles morales que je ne me reconnaissais aucun droit. Je n'étais pas « honorable », il me semblait presque normal d'être mise au ban de la société. »

**« Les mouvements de femmes m'ont donné le courage de m'affirmer en tant que femme, et en tant que mère. »**

Et puis, Agnès va bientôt être confrontée à l'Etat. L'Etat qui se préoccupe du produit du ventre des femmes non mariées. Avant d'accoucher, elle est convoquée par le tuteur général qui ouvre un dossier. Elle est fichée, comme un malfaiteur. On lui attribue un tuteur d'office. Pourtant, elle est largement majeure :

« La ville comptait cinq tuteurs, qui se partageaient les « cas » par tranche alphabétique. Celui qui s'occupait de moi était assez correct. Il m'a, bien sûr, posé les questions les plus diverses sur ma vie, sur mon travail. J'ai été sous tutelle exactement pendant une année. Une assistante sociale, qui avait, au préalable, enquêté sur ma moralité auprès de mes voisins, me rendait visite assez régulièrement et toujours à l'improviste : elle voulait se rendre compte si je m'occupais correctement de ma fille... on s'attend à tout de la part d'une femme de « mauvaise vie », non ?

Socialement, affectivement, j'étais démolie. J'ai porté mon enfant dans la honte et j'ai caché son existence comme une tare. Le fruit du péché... c'est ancré plus profondément qu'on ne le pense. Heureusement que je suis quelqu'un de solide : j'ai remonté la pente rapidement. »

Agnès gagne relativement bien sa vie. Elle met sa fille en crèche. A l'époque, il y en avait encore moins qu'aujourd'hui. Commence alors une vie très difficile, dont la double journée de travail n'est qu'un exemple parmi d'autres. Agnès s'approche bientôt des groupes de femmes dont elle se sent particulièrement proche et milite dans leurs rangs. Elle écoute parler les femmes :

« Leur discours a, peu à peu, changé l'image que je me faisais de moi-même. J'ai compris que leur vécu n'était guère différent du mien et elles m'ont donné le courage de m'affirmer en tant que femme, en tant que mère. »

« Votre fille a-t-elle subi des vexations en raison de votre célibat ? »

« Bien sûr. Les enfants sont durs pour l'enfant « différent ». Ma fille a été frappée plus d'une fois. Mais elle n'est jamais devenue le souffre-douleur de ses camarades : elle se sentait forte à cause de mon attitude sans équivoque. Je lui ai donné les moyens de se défendre et elle s'en est bien servie ! »

« Et aujourd'hui ? »

« Ma fille est autonome, équilibrée. En raison de mon évolution personnelle, j'ai beaucoup plus de peine à l'assumer maintenant qu'auparavant. J'en ai parfois « ras-le-bol » de vivre ma vie de femme, mon désir de liberté entre parenthèses. C'est très dur, de porter seule tous les problèmes, de prendre seule toutes les décisions... Je voudrais parfois pouvoir m'évader. Pourtant, j'aime ma fille... »

Eliane Daumont